

5 CÉRÉALES BRODIFACOUM

gamme raticides

RATICIDE POUR PROFESSIONNEL ET NON PROFESSIONNEL



- **Appât haute performance à base de 5 céréales, facile à manipuler, renforcé en agents odorants et appétants.**
- **A base de Brodifacoum, matière active rodenticide la plus puissante (mort dès la 1^{ère} prise, recommandé en cas d'infestation).**
- **Provoque la mort rapide des rongeurs par hémorragie interne, sans éveiller leur méfiance.**
- **Le mélange de 5 céréales permet d'attirer tout type de rongeurs.**
- **Produit puissant et économique.**
- **Peut être utilisé sans certibiocide pour un usage non professionnel.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Sachet individuel de 20 g, seau de 10 Kg.
- Appât sur 5 céréales bleus. Agent d'appétence renforcé.
- Agent amérisant : benzoate de dénatonium (0,001%).
- Le support, à base de 5 céréales convient parfaitement pour les souris et les rats.
- Rodenticide : sous forme de 5 céréales imprégnées d'une solution de 0,0025% de Brodifacoum (25 mg/kg), prêt à l'emploi.
- Son action se traduit par des troubles de la coagulation sanguine (anticoagulant) et l'apparition de syndromes hémorragiques.
- Les rongeurs meurent environ 4 à 10 jours après avoir consommé le produit.
- L'effet retard de cette molécule permet de contourner la méfiance des rongeurs.
- Les cadavres se dessèchent et sentent rarement.
- Biocide utilisé pour l'usage PT 14 : rodenticides.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

- Eliminer le contenu/récipient dans un circuit de collecte approprié.
- Antidote : phytoménadione ou vitamine K1, agir très rapidement.
- Homologation FR-2019-0048 de l'Anses ; Fanga 5 céréales 25 / Triplan.

DOSES ET FREQUENCES D'APPLICATION :

* PROFESSIONNELS

- Contre les rats :
 - forte infestation : 100 g par point d'appât espacés de 5m,
 - faible infestation : 100 g par point d'appât espacés de 10m.
- Contre les souris :
 - forte infestation : 40 g par point d'appât espacés de 1m,
 - faible infestation : 40 g par point d'appât espacés de 2m.

* NON PROFESSIONNELS ne nécessite pas de certibiocide

- Contre les rats, intérieur et extérieur : 100 g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 5 à 10 mètres.
- Contre les souris uniquement à l'intérieur : 40 g d'appât par station d'appât. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 1 à 2 mètres.